Le château de Montbrun à Lodève (Hérault) Etude historique et sondages stratigraphiques.

par Pierre Delon*
et les membres du Groupe
Archéologique du Lodévois.

1. GÉNÉRALITÉS.

C'est en septembre 1983 qu'à l'instigation de G.-B. Arnal, et aidé par des membres du Groupe Archéologique Lodévois (G.A.L.), j'entrepris des recherches sur le château médiéval de Montbrun, à Lodève (1). Très vite, nos investigations se portèrent dans deux directions : d'une part, un dépouillement d'archives, mené parallèlement à une recherche bibliographique ; d'autre part, une action de terrain, concrétisée par des sondages, mais comportant également une prospection d'ensemble de la butte de Montbrun (2).

2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Entre la rive droite de Lergue et la rive droite de Soulondres s'élève le Puech ou Puy de Montbrun. Située au confluent des deux rivières, la butte culmine à 225 mètres ; il s'agit d'un terrain de l'ère primaire constitué de schistes talqueux intercalés de bancs dolomitiques (3).

Mamelon aux flancs abrupts et dénudés, isolée sur trois de ses versants, la butte est reliée dans sa partie sud par une légère dépression dite "Col du Château" à une deuxième colline (fig. 1).

Au pied du versant nord s'étend tout un groupe de maisons qui longent les deux rivières et leur confluent. Cet ensemble de constructions forme

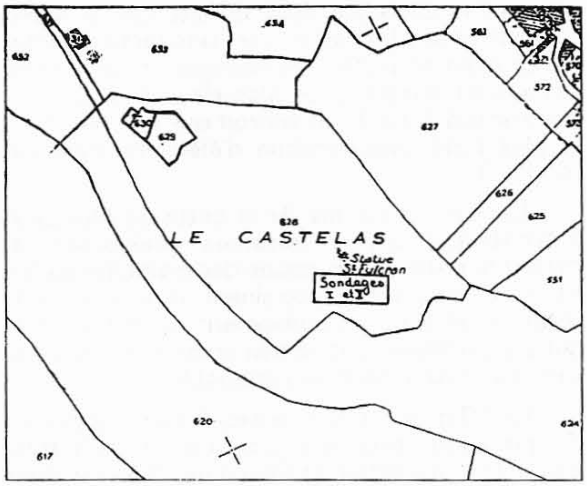

Figure 1 - Plan de situation de la butte de Montbrun. Relevé effectué par M. Pierre Balp.

* 7, rue des Ursulines, 93200 Saint-Denis.

1. Coordonnées Lambert III, zone sud ; x 679, 350-y 159, 150 ; sur un terrain appartenant à l'association diocésaine de Montpellier.
2. L'étude historique fut rendue possible grâce à la contribution de l'un des membres du G.A.L., l'abbé R. Marco, alors vicaire de Lodève, auquel revient le mérite d'avoir collectionné les différents textes mentionnant le château de Montbrun. Pour les travaux de terrain (fouilles et prospections), je fus particulièrement secondé par G. Mareau, de Lodève, et une équipe scolaire du lycée et du L.E.P.
3. Carte géologique de la France au 1/50.000. Bureau de recherches géologiques et minières. Lodève XXVI - 43.

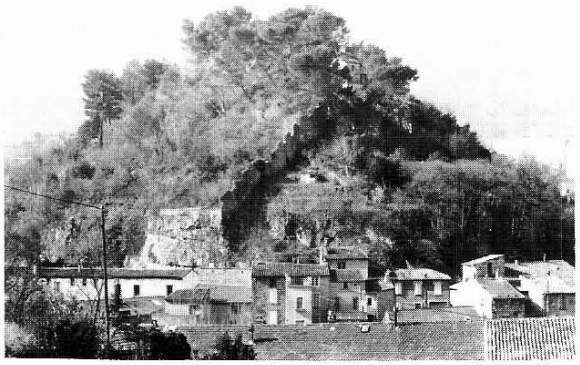

Figure 2 - La butte de Montbrun (versant est) et le faubourg du Barri au confluent de la Lergue et de la Soulondres.

aujourd'hui un quartier de Lodève dénommé "Barri" (sans doute parce qu'il formait autrefois un faubourg placé directement sous la protection du château) (fig. 2).

La butte de Montbrun occupe une position stratégique remarquable. Elle contrôle l'ancien chemin de Clermont vers le sud-est et surveille la ville de Lodève depuis ses parties nord et ouest. Comme avantage secondaire, Montbrun commande aussi la vallée de Soulondres qui sert d'accès vers le nord-ouest dans la direction importante du Pertus et de l'Escandorgue.

Sa position dominante, la présence de bonnes défences naturelles qui se traduisent sur plusieurs de ses faces par de fortes pentes ou des à-pic, expliquent le choix judicieux du site par le maître d'œuvre pour y implanter une construction militaire. La majeure partie des vestiges architecturaux occupe les terrasses les plus élevées, à savoir le secteur sud. C'est à cet endroit que l'on rencontre la plus forte concentration d'éléments défensifs (4) (fig. 3).

Les parties hautes de la butte de Montbrun présentent plusieurs terrasses aménagées de main d'homme, où les restes des éléments de fortification très arasés voisinent avec des murs récents servant de soutènement aux étagères de culture. Certaines parties très embroussaillées restent encore difficilement pénétrables.

En l'état actuel des ruines, il serait ambitieux de prétendre tirer des conclusions définitives quant à l'organisation et l'évolution chronologique de ce château. Les structures fortement arasées, la présence des murs modernes élevés au milieu des anciennes constructions, la végétation dense par endroit en rendent difficile la compréhension.

En ce qui concerne l'accès primitif du château, il ne reste aucune trace de son organisation.

Actuellement, pour se rendre au château de Montbrun nous pouvons emprunter deux itinéraires. Les véhicules suivent la route d'Olmet qui passe au pied de la cité de Montifort et, bifurquant sur la gauche, s'engagent sur le chemin du Castellas qui aboutit au lieu-dit le Col du Château. Les piétons peuvent prendre un petit sentier qui, depuis le bas du faubourg du Barri, grimpe sur le flanc ouest de la colline, longeant le ruisseau du Ribanel, pour déboucher également au Col du Château. Il se prolonge sur la pente sud pour rejoindre l'ancienne route de Clermont, au pied du cimetière. Certains y voient un tronçon de la voie romaine qui passait par Lodève.

Partant du Col du Château, un seul chemin possible grimpe sur le versant sud pour nous mener sur les parties hautes de la colline. D'abord en pente douce, il accuse une forte déclivité dans les derniers mètres, avant de pénétrer dans l'enceinte du château, laissant sur sa droite un pan de courtine ruiné. Il semble que dans ses derniers mètres le tracé en soit récent (fig. 4).

3. RECHERCHES HISTORIQUES.

3.1. Documentation et méthodologie.

Nous avons tenté d'éclairer les origines obscures de cette fortification médiévale qui paraît avoir joué un rôle important dans l'histoire de la cité lodévoise. L'intervale historique que nous avions à étudier est large. Il débute aux IXe et Xe siècles, pour aboutir au début du XVIIe, période durant laquelle la forteresse de Montbrun a été complètement détruite.

Pour celui qui veut faire l'historique du château de Montbrun, une première difficulté vient entraver son étude. C'est la disparition d'une partie des archives. Deux événements ont contribué à cela.

- le pillage du palais épiscopal en 1202 (Martin T.I, p. 61).

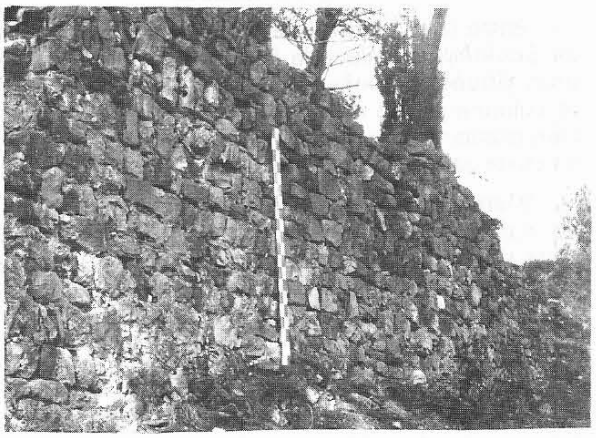

Figure 3 - Vestiges de la courtine sur la partie sommitale.

4. Une campagne de prospection menée pendant l'année 84/85 a permis de localiser l'ensemble des structures médiévales encore visibles sur le terrain. Une étude de ces vestiges architecturaux est en cours ainsi qu'un relevé topographique en vue de dresser un plan d'ensemble. Ce travail fera l'objet d'une prochaine publication.

- la dévastation calviniste en 1573 (Martin T.II, p. 26). C'est là que disparurent, outre les chartes des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, quatre sur cinq des volumes de Bernard Guy.

Enfin, la Révolution est venue parachever l'œuvre de destruction.

En 1892, Ernest Martin commença ses recherches pour écrire son histoire de Lodève ; il en profita pour mettre de l'ordre dans les archives qui restaient.

De notre côté, comment avons-nous procédé ?

En tout premier lieu, nous avons effectué un travail sur les sources scripturaires : sources locales, sources des archives départementales de l'Hérault (5).

Les sources locales, en particulier celle de Plantavit de La Pause, et celle de Paris nous ont amenés à porter un regard critique sur ces documents, car il y a des erreurs de la part des auteurs. Ces ouvrages restent très précieux mais sont aussi à manipuler avec précaution.

Sur les sources des archives départementales de l'Hérault, nous avons pratiqué des vérifications utiles. Nous avons essayé d'atteindre les sources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, en travaillant sur Bernard Guy et Guillaume Briçonnet.

Après avoir vérifié les sources dont Martin lui-même s'est servi pour écrire son histoire - le livre vert CC31 qui est le registre des baux et comptes des tailles de la commune de Lodève de 1551-1626, le G 1056 (biens nobles de l'évêché de 1663), ou encore la série G avec l'inventaire de Briçonnet G 1050 de 1498, illisible, mais grâce à une copie du XVIIe, G 1051 et une autre copie du XVIIIe s., G 1052, nous avons pu correctement travailler et arriver à la conclusion que l'ouvrage de Martin sur la ville de Lodève et son précieux cartulaire font autorité sur cette question.

3.2. Données historiques.

C'est sous l'épiscopat de l'évêque Pierre de Posquières (1143-1161) que l'on trouve pour la première fois la mention du château de Montbrun, forteresse qui domine Lodève. Sa possession est confirmée à l'évêque par une bulle du Pape Eugène III datée du 11 avril 1145 (6).

Le dictionnaire topographique de l'Hérault signale qu'il est fait mention du *"Castrum de Montebruno"* en 1153 dans le cartulaire de Gellone.

Figure 4 - Vestiges de la courtine sud

L'évêque Gaucelin Raymond de Montpeyroux (1161-1187) demande pour affirmer son autorité et ses possessions, au Roi de France Louis VII, un diplôme de protection en 1162 et au Pape Alexandre III, une bulle de confirmation. Ces deux documents mentionnent le château de Montbrun (7).

Fort de ces appuis, l'évêque Gaucelin de Montpeyroux se fait reconnaître en 1167 par Richard Vicomte de Rodez et fils de Hugues I de Rodez, la possession de six mois de domination sur le château de Montbrun (8).

Pour mettre un terme à toutes les difficultés, le nouvel évêque Raymond Guillem de Montpellier (1187-1201) acheta pour 40 000 sols melgoriens tous les droits du Comte de Rodez Hugues II. *"Hugo, comes Rutherarum, et ejus filius vendiderunt domino Raymundo, Lodovensi episcopo, quod habebant in turre de Montebruno"* (9).

L'évêque Raymond Guillem de Montpellier sollicita d'abord et obtint de Philippe Auguste la confirmation de ses droits nouveaux. Ensuite, il s'en assura également reconnaissance par son suzerain direct le Comte de Toulouse, à Raymond Guillem sur la ville de Lodève, son château et le diocèse est daté du 28 mai 1192 (10).

Les évêques vont inféoder les châteaux qu'ils possèdent à de puissantes familles.

Ainsi, nous voyons en 1187 un personnage nommé Guillem qui, avant 1213, possédait le château de Montbrun et d'autres droits importants.

Nous voyons également un certain Pierre d'Auriac vendre sa tour, qui était au château de Montbrun, au chapitre. Cette tour était entre celle de l'évêque et celle de Guillem de Lodève (11).

5. On trouvera la liste des différents ouvrages consultés dans la bibliographie en fin d'article.

6. (Afin d'abréger le texte, nous utilisons les abréviations suivantes : Cart Lod : cartulaire de Lodève ; doc : document). Cart. Lod., doc. XVIII, p. 3.

7. Cart. Lod., doc. XXII, p. 25 et doc. XXIV, p. 27.

8. Cart. Lod., doc. XXV, p. 28.

9. Cart. Lod., doc. XXVII, p. 28 et 29.

10. Cart. Lod., doc. XXXI, p. 32.

11. Cart. Lod., doc. LIV, p. 47 et 48.

Le 12 octobre 1423, sous Michel Le Bœuf (1413-1429), les évêques s'intitulent : comtes de Montbrun. Le château-fort de Montbrun, amélioré par les évêques en vue de parer à la défense, va devenir le centre féodal du pays. Bernard Guy va y faire un chemin pavé qui partait du faubourg et montait vers le château.

Durant la Guerre de Cent ans nous trouvons dans l'inventaire de la ville de Lodève de 1591 une inspection sur les moyens de défense. Lodève, le château de Montbrun, le Caylar et Pégairolles, possession de l'évêque ainsi qu'Olmet furent jugés suffisamment pourvus d'hommes, de vivres et d'artillerie.

Nous savons qu'à la fin du mois de janvier 1434 quelques notables se rendent au château de Montbrun pour une entrevue qui devait avoir lieu dans la chambre d'apparat et à la propre table du prélat (12).

Nous avons une information à propos des réparations des verrières de l'église St-Geniez. Le 11 juillet 1431, l'évêque Pierre de la Treilhe assembla, dans son château de Montbrun, le conseil afin de lui faire voter cinquante moutons d'or *"pro reparandis vittriabus ecclesie Sancti Genesii"* (13).

On voit aussi en 1433 une curieuse ordonnance rendue par Pierre de la Treilhe (1430-1441) au château de Montbrun qui défendait qu'en aucun cas on introduisit dans les églises des animaux, chevaux, mules... (14).

Il semblerait que, pendant la Guerre de Cent ans, le château de Montbrun n'ait pas souffert de démolitions. Au moment des Guerres de Religions, l'évêque Claude Briçonnet (1561-1566), pour subvenir à l'entretien des garnisons de Lodève et du château de Montbrun, se servit des biens des Huguenots qui s'étaient enfuis de Lodève après le siège. Nous savons ainsi qu'à Lodève, en 1562, il y avait une garnison placée au château de Montbrun sous le commandement du capitaine Arnaud (15).

Le 6 avril 1577, deux jours avant le traité signé entre Damville et les protestants, est rétabli à Lodève le consulat. Le sieur de Montbazin, fait maréchal par le gouverneur de la ville, remit au sieur de Grézac, chef des protestants, le château de Montbrun sous condition de le rendre à la première demande.

Le traité d'union entre Damville et les Religionnaires dura un mois à peine. Les hostilités reprennent dès le 7 mai 1577. Montbazin somma les Huguenots qui tenaient le château de Montbrun de le remettre en ses mains et sur leur refus il fit construire pour brider le château trois fortins.

Le 16 mai 1577, nouvelle sommation au château. Grézac qui commandait refusa. Le chapitre fut requis de participer à la recouvrance du château.

Pourtant le château demeura au pouvoir des protestants jusqu'à la paix qui fut signée le 17 septembre 1577 entre le Roi de France et de Navarre et il fallut les insistances de Damville pour les décider à le remettre aux représentants de l'évêque, alors René de Birague (1573-1578).

Pendant la ligue, le premier consul Jacques d'Albesquier demanda à Montmorency de pourvoir à la sûreté. Le Duc fixa le chiffre de la garnison à soixante hommes, dont quarante cinq pour la ville et quinze pour le château de Montbrun (16).

Juin 1596. Montre de 25 hommes en garnison en la ville de Lodève et au château de Montbrun sous le commandement de Jacques de la Treille sieur de Fozières, capitaine. La montre est faite à François de Bossonet, écuyer, sieur du Pouget, commissaire de René Girard, contrôleur ordinaire des guerres en Languedoc (17).

Suite aux démélés de l'évêque Plantavit de la Pause qui avait embrassé la cause du Duc d'Orléans contre le Cardinal de Richelieu, celui-ci ordonna la destruction du château de Montbrun.

L'arasement de la place forte fut certainement compris dans la destruction opérée par les soins des intendants Miron et le Camus et qui ruina plus de cent châteaux forts. Cette exécution eut lieu après le 4 novembre 1633, jour auquel on le fait figurer comme bien noble dans la recherche générale du diocèse. Mais elle fut antérieure au 21 mars 1638, jour auquel Antoine Caillar, maçon se chargeait de réparer le pont de Soulondres : *"ayant de Monseigneur l'evesque dud Lodève, conte de Montbrun, permis qu'on prenne de pierre de la desmolition de Montbrun"* (18).

Il ne sera plus question dans la suite de l'histoire de Montbrun.

3.3. Périodes antérieures au XIIe s.

Les sources scripturaires nous permettent de suivre de façon certaine l'histoire du château de Montbrun entre le XIIe et le XVIIe siècle.

Pour les périodes antérieures au XIIe siècle, nous sommes réduits à des hypothèses. Les premiers Vicomtes de Lodève ne sont point connus. La plus ancienne mention que l'on trouve est de 949 où l'on voit les deux frères Heldin et Odon intervenir dans l'élection de Saint Fulcran.

12. E. Martin, T.I, p. 99.
13. Ibid., p. 349, note 2.
14. Tiré d'un cahier ajouté au livre vert et cité dans l'inventaire de Briçonnet, f° 65D.
15. Cart. Lod., doc. CL XXXI, p. 251 et 253.
16. E. Martin, T II, p. 45, note 1.
17. Archives Dépt. de l'Hérault, série B 22 542.
18. Registre des baux et comptes de la ville ; E. Martin, T II, p. 91, note 1.

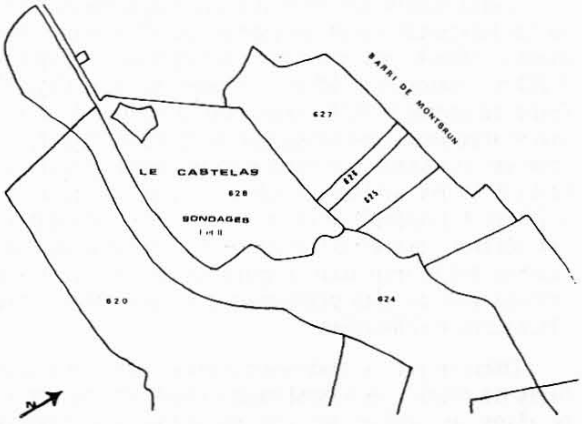

Figure 5 - Plan cadastral de la butte de Montbrun et situation des sondages I et II. Année 1966 ; parcelle 628

Ils se qualifient eux même de Vicomtes dans une charte de 960 ou 961 (19).

Est-ce-que ces Vicomtes de Lodève habitaient le château de Montbrun ? Pour Paris, aucun doute. Mais Paris n'est pas une source fiable. Sur quoi s'appuie-t-il pour affirmer cela ?

En 949 Heldin et Odon I s'accordent pour choisir Saint Fulcran. Ensuite une dispute va éclater entre Saint Fulcran et le Vicomte Heldin. Cela nous est rapporté par Bernard Guy. Dispute à propos de la restauration de la cathédrale Saint Geniès. Voulant la réparer et construire une tour, Heldin s'oppose à Saint Fulcran en vertu du droit féodal.

Bernard Guy, cité par Dom Fulcran Hébrard (20), parle du *"Vicomte Helding, bien moins puissant que le Comte de Toulouse, mais vivant tout près de Lodève en son château bâti sur le Montbrun au-dessus du confluent des deux rivières..."* Cela dut se passer entre 971 et 973.

Le château de Montbrun paraît donc avoir été habité au Xe siècle.

En l'état actuel de nos travaux de sondages et de prospections sur la butte de Montbrun, nous constatons, d'après le mobilier archéologique recueilli, une occupation du site couvrant les périodes du XIIIe au XVIIe siècle.

Par ailleurs, quelques fragments de céramique et certains vestiges architecturaux suggèrent une occupation dès la période romaine.

Enfin, pour les périodes allant du IXe au XIe siècle, l'absence de mobilier et de documents laisse planer pour l'instant une zone d'incertitude.

3.4. Etude descriptive du château de Montbrun (21).

Le château de Montbrun possédait une grande tour. L'acte de 1213 (22) fait la distinction entre *"turis major"* et *"quedam turis de castro de Montebruno"* contigüe à la maison des de Lodève. D'autre part (23), il est question d'une tour de Pierre d'Auriac, entre la précédente achetée par l'évêque Guillem de Cazouls, ensuite par lui inféodée en 1246 (24) à Guillem de Lodève, et celle de l'évêque (25).

Le château de Montbrun se développait donc en éventail sous la grande tour.

"Le chasteau de Montbrun, assis sur les faubourgs de lad ville et proche d'iceulx, contenant le corps de logis et tour nonnante six canes, l'escurie et tineral vingt trois canes, la plate forme ou est la cisterne, degrés pour monter à icelle, patu di la garene et basse courtz quatre cens doutze canes et demy, le jardin nonnante neuf canes et la barbecane cent soixante quatre canes, estimé le tout six mil livres" (Biens nobles en 1633).

On accédait à l'enclos par un chemin pavé dont la construction remonte à Bernard Guy : *"Dominus Bernardus Guidonis...fecit viam novam ad castrum Montisbruni (Catalogus episcoporum Lodovensium) ; Reverendus in Christo Pater dominus Bernardus Lodovensis Episcopus cum acquisivisset tres pecias terre sitas in loco vocato Col de castello Montisbruni propre Lodovam, juxta crucem in loco ubi ipse dictus dominus episcopus fecit fieri iter novum per quod ascenditur apud castrum Montisbruni"* (26).

Sur la disposition intérieure du château de Montbrun, nous avons peu de précisions. Les actes énumèrent la chambre d'apparat *"camera paramenti"* (27). Nous trouvons aussi la chambre de retraite *"camera retractus"* (28). Ainsi que la grande salle à manger *"Tinellum majus"* (29).

19. Cart. Lod., doc. VI, p 3, renvoyant au cartulaire de Gellone, p. 12.
20. Voir l'article Dom Fulcran Hébrard O.S.B il y a mille ans, St Fulcran, p. 19, dans : Un diocèse Languedocien. Lodève St Fulcran 1975.
21. E. Martin, T I, note 3 p 386 et notes 1, 2, 3, 4 p. 387.
22. Cart. Lod., doc XLII, p. 38.
23. *Ibid.*, doc. LI et IV, p. 47.
24. *Ibid.*, doc. XLVII, p. 40.
25. *Ibid.*, doc. LIV, p. 47.
26. Inventaire de Briçonnet, f° 126 C.
27. Acte du 15 juin 1438, minute de Desfonts, notaire à Lodève, étude Hébrard.
28. Acte du 17 juin 1438, minute de Desfonts, notaire à Lodève, étude Hébrard.
29. Acte du 13 juillet 1438, minute de Desfonts.

Figure 6 - Sondage I. Angle de fondation de mur avec assise supérieure en retrait de 0,10 m. par rapport aux deux autres

4. PRÉSENTATION DE LA FOUILLE.

Deux sondages furent implantés sur la partie sommitale près de la statue érigée au début du siècle en l'honneur de Saint Fulcran (fig. 5).

Il s'agit d'une plate-forme accessible depuis l'ouest. En plusieurs endroits le rocher affleure. Elle se limite côté sud par un léger à pic de 3,50 m environ. Vers le nord et l'est, elle est bordée de terrasses situées légèrement en contrebas et qui semblent avoir joué un rôle dans l'organisation du château.

Nous pensions avoir toutes nos chances de repérer à cet endroit les vestiges du donjon médiéval. En effet, sur le sol se dessinaient les murs en partie recouverts de terre et de végétation et témoignant de l'existence d'un bâtiment de forme rectangulaire.

5. LE SONDAGE.

Un sondage de 1 m² fut pratiqué à l'angle de deux petits murets fortement arasés ; il s'avéra que nous étions en présence d'un angle de fondation de mur de construction soignée. Malheureusement il ne nous a pas été donné d'observer de couches archéologiques en place. En effet, la terre végétale enlevée, nous avons rencontré une deuxième couche constituée de mortier désagrégé et de matériaux provenant d'une démolition. Sous cette couche se trouvait le rocher, à 0,50 m de profondeur. Par ailleurs, l'absence de mobilier rendait impossible toute tentative de datation du mur dégagé. De ce fait nous avons procédé par la suite au déblaiement des structures afin d'avoir une vue d'ensemble de la construction.

5.1. Description des structures.

La portion de mur mise au jour s'élève sur une hauteur de 0,45 m. Il s'agit d'une construction en bel appareil de grès disposé en deux assises régulières de pierres éclatées et bien liées au mortier. L'angle du mur conserve encore trois assises, la troisième étant légèrement en retrait de 0,10 m par rapport aux deux autres. La base de cette construction repose directement sur le rocher et s'adapte à ses anfractuosités (fig. 6).

Cette fondation de mur a été dégagée sur toute sa longueur dans sa partie occidentale. Nous avons relevé les mesures suivantes : longueur 7,20 m ; hauteur 0,45 m ; largeur 1,75 m (fig. 7). Dans sa partie nord il nous a été possible d'en suivre le tracé sur une longueur de 2,70 m (fig. 8). Le mur est conservé sur deux à trois assises ; très détérioré il ne présente plus qu'une largeur de 1,20 m. Il disparaît ensuite sous un muret de pierres sèches ; cette construction dépourvue de liant repose sur le mur bien appareillé, elle indique une occupation du site postérieure à l'arasement des structures médiévales.

Dans la partie sud nous remarquons des vestiges de murs ; on a également taillé une banquette dans le rocher en vue de supporter l'assise d'une construction. Il en est de même dans la partie orientale où des traces de mortier, la présence d'un hérisson de pierres, l'aménagement du rocher sont autant d'indices qui laissent penser qu'un retour de mur existait à cet endroit.

Nous aurions ainsi le plan d'une construction quadrangulaire décrivant un rectangle de 11 x 7 m, dont le seul angle conservé a été mis au jour dans le premier sondage (fig. 9).

La surface comprise à l'intérieur de la construction est occupée par le rocher. Devant l'irrégularité du roc, les maîtres d'œuvre ont rétabli un niveau plan à l'aide d'une chape de mortier que nous avons en partie retrouvée. La présence d'un conduit d'écoulement bétonné à l'aide d'un enduit étanche de tuileau laisserait penser qu'il existait peut-être à cet endroit une citerne.

L'ensemble des structures dégagées nous révèle la présence d'une tour de plan rectangulaire sur la partie sommitale de Montbrun. Ces maçonneries découvertes grâce au sondage I sont difficilement datables en raison de l'absence de couches en place et par manque de matériel céramique. Toutefois, le soin apporté à leur construction, leur épaisseur et l'emplacement qu'elles occupent, nous laissent penser que nous sommes en présence des vestiges du donjon médiéval du château de Montbrun. De par sa facture cette construction serait à rapprocher de la période du XIIIe s.. Il ne nous a pas été possible de préciser si l'arasement de ces structures est contemporain de la destruction ordonnée par Richelieu.

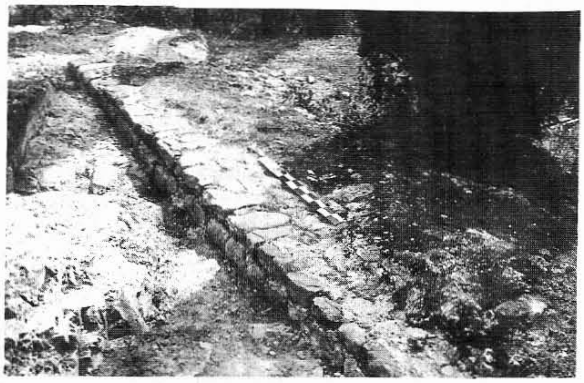

Figure 7 - Mur occidental du donjon.

6. SONDAGE II

6.1. Emplacement.

Le sondage I n'ayant pas permis l'observation de couches archéologiques en place et le mobilier faisant par ailleurs défaut, nous nous décidions à pratiquer un deuxième sondage dans l'environnement immédiat du donjon afin de compléter nos informations sur l'occupation et l'aménagement de cette partie sommitale.

Du fait de la présence du rocher à une faible profondeur dans la zone où nous avions réalisé nos premières fouilles, notre choix s'est porté vers le secteur sud, sur une terrasse située légèrement en contrebas des constructions précédemment dégagées. Cette terrasse est retenue, côté à pic, par un mur haut de 3 m et reposant sur le rocher.

Il conserve un parement composé dans sa presque totalité de blocs de grès fortement érodés. On y trouve également quelques éléments de basalte et de tuf. Les pierres sont liées au mortier. Entre les blocs, de dimensions variables, on trouve des plaquettes de schiste faisant fonction de cale et prises dans le liant. De part sa facture, ce mur appartient à un ensemble de constructions qui ceinturent en partie la butte de Montbrun ; vestiges de l'ancien mur d'enceinte (fig. 10).

A cet emplacement nous avons ouvert un sondage de 1 m², que nous avons dû rapidement élargir dans la direction nord-sud, pour étudier l'articulation du mur sud avec les structures médiévales repérées grâce au sondage I.

Après décapage de différentes couches, nous avons atteint 2,70 m de profondeur au plus bas du sondage. Nous avons ainsi observé un vaste remblai composé de matériaux de démolition et qui renfermait du mobilier archéologique.

6.2. Stratigraphie (fig. 11).

Couche 1 - Profonde de 0,20 m elle est constituée par de la terre végétale. Elle ne renferme aucun mobilier.

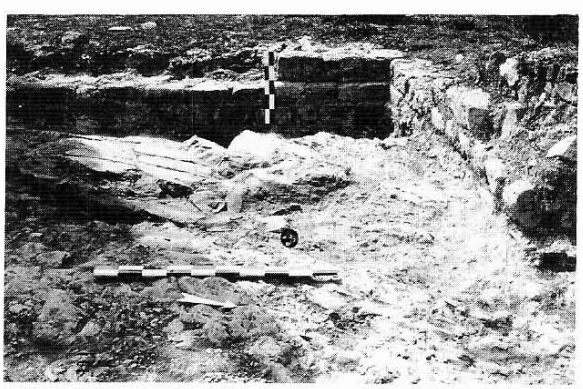

Figure 8 - Jonction des murs nord et ouest. Au premier plan, le rocher.

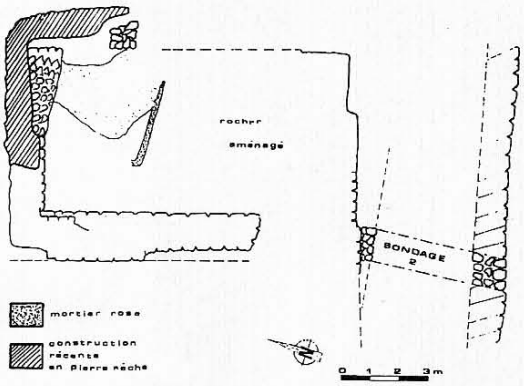

Figure 9 - Plan d'ensemble des structures dégagées sur la partie sommitale.

Couche 2 - Cette couche de remblai a une profondeur moyenne de 0,75 m. Elle est constituée de terre, de mortier, de plaquettes de schiste et de pierres provenant d'une démolition, mais dans une concentration moindre que la couche 3. Le matériel céramique y est présent. Dans sa partie inférieure, ce remblai change de structure. Ce changement nous conduit à observer une troisième couche.

Couche 3 - Elle est également constituée par un remblai de 0,90 m de profondeur ayant les mêmes caractéristiques que le remblai observé en couche 2. On y trouve toutefois une plus forte concentration de pierres, de plaquettes de schiste et de mortier, le tout provenant d'une démolition. Le mobilier est présent en faible quantité.

Couche 4 - Elle se compose de terre fine sur une profondeur de 0,40 m. On y décèle la présence de cendres et de charbon de bois. Un fragment de mortier lié à la face interne du mur sud repose sur cette couche. Tout laisse penser que nous sommes en présence d'un sol. Cette couche repose sur le rocher qui s'incline du nord vers le sud. Ce rocher a été taillé pour recevoir les premières assises du mur sud. Au plus bas du sondage nous avons observé un blocage de pierres sur une profondeur de 0,50 m indiquant que nous avions atteint la fondation du mur. La couche 4 renfermait de la céramique à cuisson réductrice.

6.3. Vestiges architecturaux.

Ce sondage a permis de mettre au jour la face interne du mur sud (côté à-pic) et de déceler la présence d'un mur côté nord. Ces deux constructions distantes de 3,10 m laissent un espace libre occupé par la déclivité du rocher.

6.3.1. Le mur sud (fig. 12).

Ce mur est conservé en élévation sur près de 2,30 m. On peut y déceler deux étapes de construction. La partie la plus ancienne, à sa base, haute de 1,50 m présente une épaisseur de 1,40 m environ. Elle repose directement sur le rocher. Le

Figure 10 - Sondage II. Mur sud, face externe.

mur est constitué d'un appareil de calcaire ; les pierres sont bien liées au mortier et la face externe est plus soignée que la face interne.

Sur la partie supérieure, légèrement en retrait de 0,10 m à 0,20 m repose une construction de pierres sèches de 0,80 m de haut et d'une épaisseur de 1,10 m. Nous sommes en présence d'une reprise du mur sud dans ses parties hautes, le but étant semble-t-il de surélever la terrasse afin de créer un niveau plan. Cette reprise pourrait avoir été effectuée au XVIIIe ou au XIXe, périodes où le site de Montbrun fut aménagé en zone de cultures.

6.3.2. Le mur nord.

Sur la coupe nord, nous avons observé une construction qui s'élève sur 0,70 m et qui prend appui sur le rocher. Elle est constituée d'un appareil de grès et de calcaire. Elle est de même facture que la face interne du mur sud.

7. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE.

7.1. Matériel céramique.

7.1.1. Céramique à cuisson oxydante.

Il a été recueilli 228 tessons appartenant à ce type de céramique et répartis dans les couches 2, 3 et 4 du sondage II. Cette céramique est constituée de poteries communes rouges et de poteries glaçurées. Nous possédons peu de décors et l'aspect très fragmenté de ces tessons rend difficile l'interprétation des formes.

- Céramique dépourvue de glaçure.

Nous avons pu identifier des grosses poteries à liquide et à fond plat, notamment des fragments de cruche à eau. Ces poteries sont toutes tournées ; la surface intérieure est brute de tournage, l'extérieur est lissé rapidement. La pâte est épaisse. Il s'agit d'une céramique dure, bien cuite et sonore au choc. Le dégraissant est d'une épaisseur de 3 à 4 mm. Assez grossier, il est constitué de sable gris blanc, parfois micacé. La cuisson est dans l'ensemble assez homogène.

Deux tessons seulement de cette céramique commune rouge possèdent un décor. Nous trouvons un décor de bandes à la roulette et de cordons digités. Ce type de décor n'est pas caractéristique et ne peut conduire à une datation.

- Céramique glaçurée.

Nous possédons une série de cols droits ou légèrement inclinés. Le col est terminé par une lèvre dite "en poulie", plate et saillante à l'intérieur et à l'extérieur de la poterie (fig. 13).

La section de la lèvre est triangulaire. Nous avons relevé plusieurs diamètres : 24 cm, 20 cm, 14 cm, et 22 cm.

Cette poterie est en règle générale fine et très cuite, tirant sur le rose violacé. Elle est tournée. Elle présente un vernis monochrome sur la surface intérieure et sur la lèvre, avec des coulures extérieures. Les vernis sont de couleur verdâtre à vert clair, jaune orange brun. Certains vernis approchent de l'émail. La glaçure est directement posée sur la poterie, sans barbotine et sans engobe. La tendance est à la glaçure à l'intérieur.

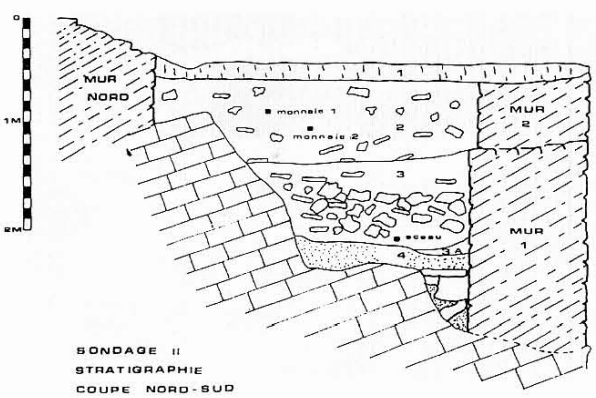

Figure 11 - Sondage II. Stratigraphie.

Ces poteries rencontrées en couche 2 pourraient être rapprochées de certaines marmites découvertes en Avignon où elles sont datées postérieurement au XVe s. (30).

7.1.2. La céramique à cuisson réductrice.

Cette céramique a été trouvée en totalité dans la couche 4. Nous possédons 39 tessons.

Cette poterie est non tournée. Sur deux tessons nous remarquons que la panse et le col ont été façonnés indépendamment et liés entre eux. Le col a peut-être été achevé sur une tournette.

La céramique est grise avec des zones brunes ou ocres. Le dégraissant est assez chargé en sable ; certains sont même très chargés. Rayable à l'ongle, elle est plus tendre que la céramique à cuisson oxydante. La surface intérieure est brute ou lissée très grossièrement. La cuisson est homogène. Nous possédons une forme de marmite, panse ventrue, col divergent, fond bombé. Diamètre 20 cm à la lèvre (fig. 14).

Nous trouvons également 11 tessons de col. Les lèvres sont soit carrées, soit rondes ou grossièrement triangulaires. Un tesson de col légèrement divergent à lèvre ronde porte un départ d'anse rubanée à deux canaux, juste sous la lèvre. La section est rectanctangulaire.

Figure 12 - Sondage II. Mur sud, face interne.

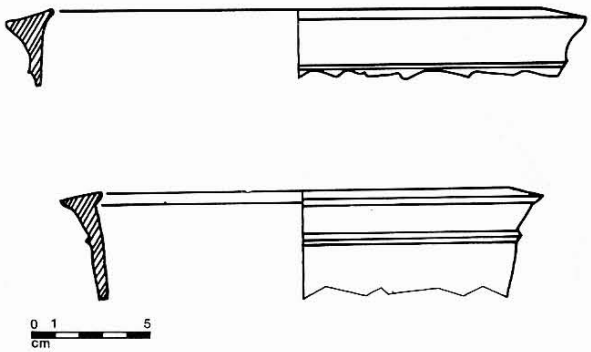

Figure 13 - Céramique glaçurée ; formes de marmites.

7.1.3. Matériel ceramique divers.

- Sigillée : 1 tesson de col en couche 4 ;

- Eléments de conduites pour l'évacuation des eaux, en couche 2 ; il s'agit d'une poterie rouge, sans glaçure et tournée. La pâte est bien cuite. On distingue sur la face extérieure un petit cordon en partie noyé dans du mortier. Epaisseur : 1 à 1,2 cm. Diamètre : 10 cm (fig. 15) ;

- Un carreau de pavement en grès ;

- Un bouchon de grès fin et poli. Diamètre 7 à 8 cm. Epaisseur 22 à 27 mm (fig. 16) ;

- Une estampille de terre cuite et de forme circulaire. Diamètre 4,5 cm. Elle porte un écu gravé en creux. L'intérieur de l'écu est occupé par une série de trois fleurs de lis. On distingue sur le milieu du chef une croix et de part et d'autre deux motifs gravés qui pourraient être des fleurs de lis avec pédoncules. Cet objet n'est pas encore daté et sa fonction n'est pas bien connue. Nous hésitons entre un sceau ou une marque (fig. 17).

B - MONNAIES (31).

Deux monnaies ont été trouvées dans la couche 2.

La première à 0,50 m de profondeur. Il s'agit d'un liard Henri III frappé à Montpellier en 1587 (fig. 18, n°1).

Recto : H E N [III D G F E T P R E X]
1587 V
H entre 3 lis.

Verso : N S I T N O N I B E N D I C T
Croix fleurdelisée (32)

30. G. Démians d'Archimbaud *et al., Céramiques d'Avignon, Les fouilles de l'hôtel de Brion et leur matériel,* Avignon, 1980, fig. 54, n°3 et 4, p. 131-132.

31. Ces monnaies ont été confiées pour étude à M.G. Savès (Toulouse), qui après consultation au Cabinet des Médailles nous les a retournées avec une description précise.

32. Lafaurie 987 a.

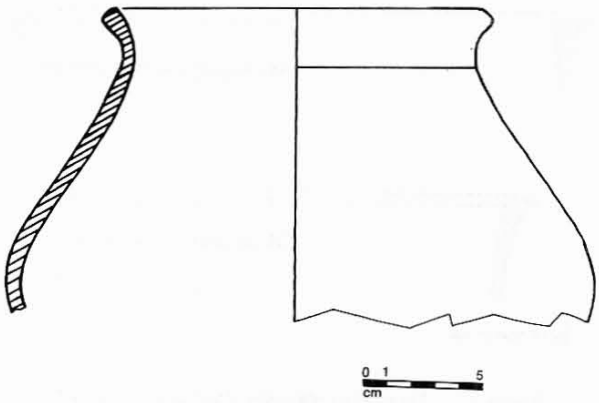

Figure 14 - Céramique à cuisson réductrice ; forme de marmite.

La deuxième a été trouvée à 0,70 m de profondeur. Il s'agit d'un Patac de Louis I d'Orange 1418-1463 (fig. 18, n°2).

Recto : LU-DO-VI-CUS
Croix coupant la légende.

Verso : A U R A I S C E - M O N E T A
Sur deux lignes P R- S E (33).

C - LES MÉTAUX.

Nous avons trouvé dans les différentes couches du sondage 137 pièces de métal très oxydées. Les objets recueillis sont de forme indéterminée, car l'oxydation est très importante. Certaines parties oxydées portent des traces de cuivre ou de bronze.

Parmi les formes les mieux conservées, nous reconnaissons des clous de charpente et des clous de menuiserie. Nous avons également une boucle avec ardillon (fig. 19), un petit grelot en tôle de cuivre possédant encore le trou de suspension, un petit disque en tôle de cuivre ou de bronze, percé d'un trou et peut-être saucé à l'argent. Nous noterons encore la présence d'un fragment de tôle de bronze et d'une épingle.

D - LE VERRE.

Nous avons recueilli 50 fragments de verre dans les différentes couches. En règle générale le verre est épais, irisé, blanc et à reflets verts.
On distingue :
- Un cul de bouteille moulé.
- Un petit goulot (fig. 20, n°1).
- Une tige d'un verre à pied pleine et vrillée. Certainement d'époque moderne (fig. 20, n°2).
- Un fragment de goulette ou verre pincé.
- Un tesson de disque plat avec rebord (verre à vitre ?).

E - ENDUITS MURAUX.

Nous avons rencontré dans les différentes couches 90 fragments d'enduits muraux peints sur mortier. Les couleurs sont : le jaune, le rouge lie de vin, le noir, le blanc et l'orange. Très souvent la bande noire est là pour séparer des couleurs. Nous avons également plusieurs décors de bandes rouges, simples ou doublées.

Parmi ces fragments, nous avons cru reconnaître un élément de fresque. Il semble représenter 2 doigts d'une main couleur rose, ongles rouges, cernés d'un trait noir passé, le tout peint sur fond jaune (34) (fig. 21).

Ces enduits, très fragmentés, semblent provenir d'une construction particulièrement soignée dans l'enceinte du château.

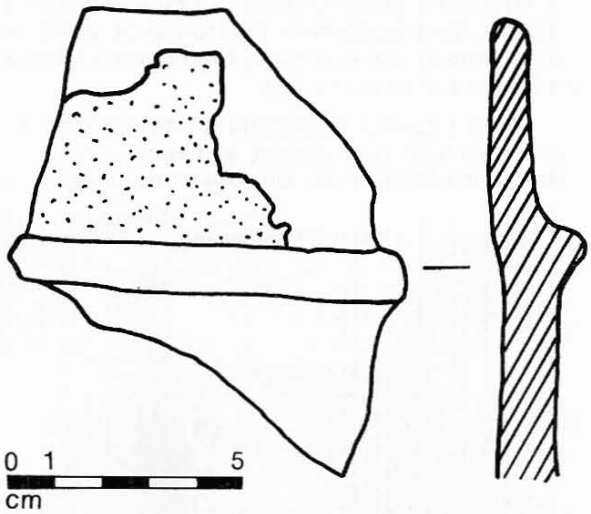

Figure 15 - Elément de conduite pour l'évacuation des eaux.

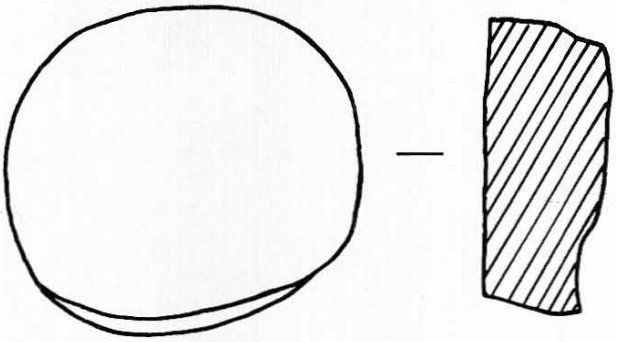

Figure 16 - Bouchon de grès fin et poli.

33. R N 1891, p. 447. Cette monnaie est assez rare et le Cabinet des Médailles n'en possède pas d'exemplaire.

34. Les clichés photographiques des figures 17, 18, 19, 20 et 21 ont été réalisés par M. Pierre Balp, de Toulouse.

Figure 17 - Estampille de terre cuite. Sceau ? ou marque ?

F - FAUNE.

Il a été recueilli 7 kg d'ossements répartis dans les différentes couches du sondage. Nous avons de la faune domestique : lapin, porc, mouton, volaille et de la faune sauvage : sanglier. Ces os proviennent de déchets de cuisine ; ils sont brisés et certains portent des traces d'entailles laissées par une lame de couteau.

8. CONCLUSIONS.

Nous constatons qu'il n'a été trouvé dans ce remblai aucun mobilier postérieur au XVIIe siècle. Le mobilier à cuisson oxydante ne semble pas pouvoir être antérieur, par référence aux monnaies et par comparaison avec d'autres découvertes, au XVIe s. La céramique à cuisson réductrice, de par sa technique semble être antérieure au XVIe s. La forme des lèvres et des cols conduit à la situer dans la période médiévale ; peut-être bas Moyen-Age ?

La destruction du château au XVIIe s., que l'histoire situe entre 1633 et le 21 mars 1638, jour où Antoine Caillar maçon se charge de récupérer les pierres pour réparer le pont de Soulondres, constitue semble-t-il une limite extrême de datation.

La fourchette de datation est donc large : des périodes médiévales (bas Moyen-Age) peut-être, au XVIIe s.

Les dates et conditions du remblai observé dans le sondage II ne sont pas connues. Il semble constitué d'une part d'éléments provenant d'une démolition, à savoir : fragments d'enduits peints, blocs de mortier, pierres (nous n'avons pas retrouvé de pierres de parement), de clous de charpente et de menuiserie, d'éléments de conduite pour l'évacuation des eaux. D'autres part, d'éléments provenant certainement d'un dépotoir : faune, céramique très fragmentée et verres. Nous avons cru enfin observer que ce remblai semble provenir d'un comblement rapide avec toutefois un changement de structure dans sa composition, ce qui nous a amené à lire les couches 2 et 3.

En l'absence de documents et devant des informations si diffuses, plusieurs hypothèses peuvent être avancées quant à la constitution de ce remblai et aux périodes où le comblement s'est effectué. Une chose est sûre ; il ne permet pas d'avancer une datation pour l'édification des murs nord et sud sur lesquels il repose. Nous savons toutefois qu'il est constitué d'éléments provenant d'une démolition et ce détail, nous semble-t-il, a une importance.

A-t-il été constitué au moment de l'arasement de la place forte ordonné par Richelieu entre 1633 et 1638 ? Dans sa chronologie, Plantavit de la Pause mentionne le rétablissement du château de Montbrun en 1607 sous Gérard de Robin (100e évêque de Lodève) à la fin des Guerres de Religion. Cela supposerait-il une destruction du château pendant ces guerres comme semble l'affirmer Paris en situant cette destruction en 1585, période où semble-t-il le duc de Montmorency s'était emparé de Lodève, sous Christophe de Lestang (99e évêque) et aurait ordonné la destruction des fortifications du château ? Le remblai aurait-il donc été constitué à cette époque ? Hypothèse séduisante, vu que notre monnaie trouvée en couche 2 est un liard Henry III frappé à Montpellier en 1587.

Malheureusement il ne nous est pas possible de vérifier le fondement de la date avancée par Paris.

Figure 18 – N° 1. Liard Henri III frappé à Montpellier en 1587.
N° 2. Patac d'Orange. Louis d'Orange ; 1418-1463.

Ce remblai proviendrait-il enfin des différentes réparations effectuées au château de Montbrun au cours de ces diverses périodes d'occupation comme semblent le dire plusieurs auteurs, mais toujours sans arguments précis ?

Nous pouvons tout de même conclure que la partie sommitale du château porte les marques d'une occupation pour les périodes s'étendant du XIIIe au XVIIe, confirmant ainsi les informations apportées par les sources scripturaires. Occupation attestée par les vestiges du donjon et la présence du matériel céramique.

Un sondage pratiqué en 1985 sur un autre secteur de la butte a permis de dresser une fourchette plus précise à savoir : du XIIIe au XVe s. Il fera l'objet d'une publication ultérieure.

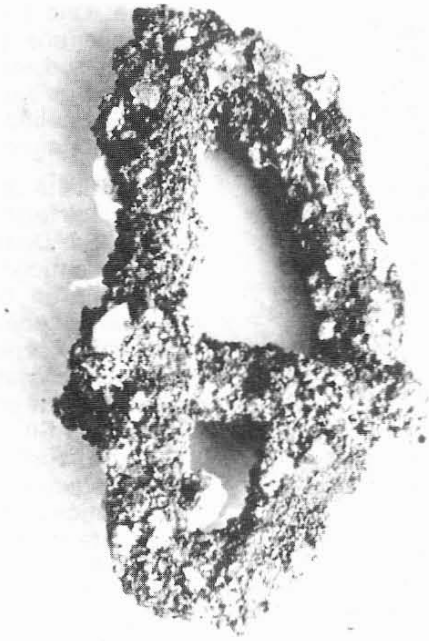

Figure 19 - Boucle en fer avec ardillon.

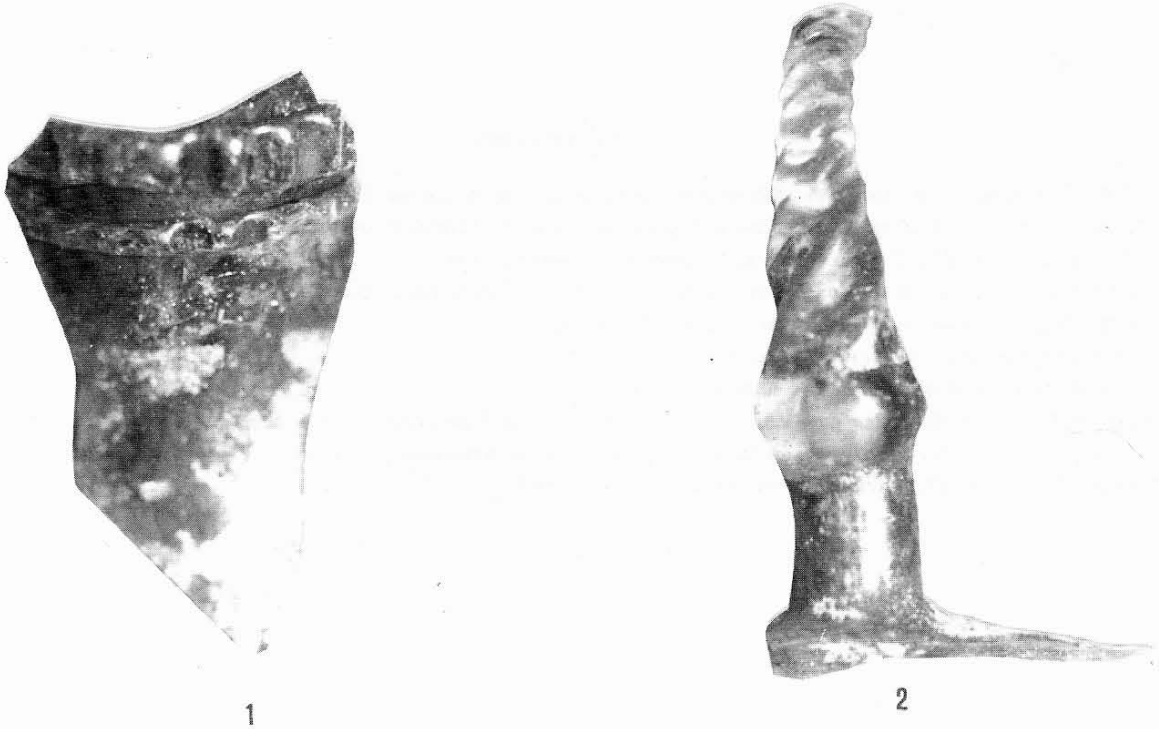

Figure 20 - Verrerie : 1, goulot ; 2, Pied de verre.

Figure 21 - Enduit peint sur mortier. Détail de fresque.